

L'OISEAU-MOUCHE

Journal littéraire et historique, publié tous les quinze jours (les vacances exceptées.)

Prix de l'abonnement : 50 cents par an, pour le Canada et les États-Unis. On accepte en paiement les timbres-poste de ces deux pays.

AUX AGENTS : Conditions spéciales très avantageuses.

Pour l'UNION POSTALE, le prix de l'abonnement est de 3 fr. 50 cent.

Pour ce qui a rapport à l'administration et à la rédaction, s'adresser à

ONÉSIME TREMBLAY
Gérant de L'OISEAU-MOUCHE,
Séminaire de Chicoutimi,
Chicoutimi, P. Q.

Imprimé aux ateliers typographiques de M. J.-D. GUAY, à Chicoutimi.

CHICOUTIMI, 9 NOV. 1895

RACE DISSENSIONS IN CANADA

Il y eut grande surprise dans Landerneau lorsque, il y a quelques semaines, la *Review* de Chicago (entre nous, ce journal, c'est la *Vérité* des États-Unis... Suffit !) interpella l'OISEAU-MOUCHE pour savoir de lui la raison de cette sorte d'antipathie qui existe entre Canadiens et Irlandais. Ce n'était pas une question facile à traiter, que celle-là ! "Bien que l'OISEAU-MOUCHE ne soit pas du tout timide, dit alors la *Semaine religieuse de Québec*, nous doutons fort qu'il consente à traiter ce thème épineux." Eh bien, non ! l'OISEAU-MOUCHE n'a peur de rien, soit à cause de sa petite taille, soit à raison de son tout jeune âge, soit parce qu'il n'a pas d'intérêts à ménager... Il a traité le sujet indiqué, par la plume de l'un de ses rédacteurs, et la même *Semaine religieuse* a bien voulu dire que sa réponse était très habile : témoignage que nous prisons fort et dont nous remercions le trop bienveillant confrère.

Quant à la *Review*, elle a reproduit l'article de Jacques-Cœur, en son numéro du 31 octobre. L'honneur est considérable ! Et puis c'est la première fois que nous voyons l'un de nos modestes articles ainsi habillé à l'anglaise. Tout en témoignant notre vive reconnaissance à notre grand confrère chicogéen, nous lui ferons pourtant remarquer que la fin de sa traduction n'est pas parfaitement d'accord avec l'original. L'écrivain de l'OISEAU-MOUCHE disait : "Quant aux catholiques irlandais, il semble qu'ils auraient plus d'une raison de s'unir aux Canadiens-français, même quand il s'agit de questions où leurs intérêts sont

moins engagés que les nôtres." Puis il terminait ainsi :

" Cette union vaudrait bien celle que prêche le *True Witness*, (c'est-à-dire : l'union des races au Canada).

Or la *Review* traduit ainsi : "It is this union which the *True Witness* seems to favor."

La nuance entre les deux textes est assez forte, et ressemble même à un contre-sens.—On vous pardonnera, à Chicago, cette rectification, pour une foule de raisons : les droits imprescriptibles de la vérité ; le proverbe "les bons comptes font les bons amis"; etc.

Cette union, si désirable, entre les Irlandais et les Canadiens-français, n'est peut-être pas si difficile à effectuer qu'on pourrait le penser. Il y a déjà, avant de s'y mettre, la moitié de l'ouvrage de fait ! Voici comment je le démontre

Pour que l'harmonie s'établisse et se consolide entre les deux races, il faut 1o que les Irlandais y consentent ; 2o que les Canadiens-français y consentent aussi. Or nous y consentons tout à fait, nous ! Donc, etc.

Probo minore. Je voudrais bien savoir qui pourrait dire que nous détestons les Irlandais ! Au contraire ! Leur invincible attachement à la foi catholique, les malheurs de leur patrie, les qualités qui les distinguent : tout nous porte à les aimer. En quel pays du monde la cause du "Home rule" a-t-elle rencontré plus de sympathies que dans la Province de Québec ? Que n'avons-nous pas fait pour les émigrés irlandais de 1847 ? Et puis, quand il y a quelque part un Irlandais parmi nous, n'est-il pas sûr d'avoir bien souvent la préférence sur nos nationaux, pour tous les honneurs municipaux et civiques en général ?

Par conséquent, s'il y a quelque antipathie—je crois vraiment qu'il y en a !—entre les Irlandais et les Canadiens-français, cela ne dépend pas de nous.

Il est prouvé que nous avons fait la moitié du chemin. Aux Irlandais de faire l'autre moitié !

Dernièrement, dans "les bureaux de l'OISEAU-MOUCHE," nous causions de la question irlandaise, et quelqu'un racontait que l'on fait des efforts, en certains quartiers, pour remettre en usage plus général, parmi les Irlandais, leur an-

cienne langue nationale :—" Tant mieux ! fit l'un des interlocuteurs. Quand ils auront reconquis leur langue, ils nous laisseront peut-être tranquilles, aux États-Unis, et cesseront d'essayer à nous y angliciser."

Jamais notre journal n'aurait osé énoncer une réflexion si indiscrette. Cela s'est dit seulement dans "ses bureaux," entre quatre yeux.

ORNIS.

NOTRE LANGUE

Nous n'avons pas encore eu occasion de parler du superbe discours, en l'honneur de la langue française, prononcé le 23 de juin dernier à la salle Jacques-Cartier, à Québec, par M. Aljutor Rivard, avocat. C'est un morceau oratoire que le public a fort applaudi et que plusieurs journaux de Québec ont publié in-extenso.

Nos lecteurs connaissent déjà M. Rivard pour un collaborateur de l'OISEAU-MOUCHE ; ils aimeront sans doute lire le passage où le brillant orateur revendique en termes énergiques et chaleureux la gloire des collèges classiques. Le voici :

"J'admire la langue anglaise, autant qu'il est possible de l'admirer. Il est bon, il est utile de la savoir parler. Que ceux-là donc qui en ont le temps et le moyen l'apprennent ! mais la grande, la principale, la seule affaire importante pour nous, c'est de savoir parler notre langue.

Par bonheur, nous avons des collèges, véritable institution nationale, où s'enseigne le plus pur français.

Pourquoi faut-il qu'il se soit trouvé des Canadiens assez peu patriotes pour attaquer notre éducation collégiale ?—Nos collèges ! mais ne sont-ils point les gardiens de la langue ? ne leur devons-nous pas la conservation de notre nationalité ? quel est donc leur crime ? pourquoi leur déclare-t-on la guerre ?—" Parce qu'ils n'enseignent pas assez l'anglais, ou plutôt, comme a dit un évêque, parce qu'ils enseignent trop le français." Oui, c'est dans la Province de Québec qu'on a osé faire un pareil reproche aux maisons d'éducation. Pour paraître avoir raison, on a ajouté que les collèges enseignaient trop de grec et de latin. Il serait puéril de s'arrêter longtemps à combattre cette opinion. La justification de l'enseignement classique se trouve dans l'origine même de la langue française, la langue de la civilisation dans les temps modernes.

La civilisation a suivi une marche déterminée sur la surface du globe, allant toujours de l'orient à l'occident. Elle a passé de la vieille Égypte à la Grèce, d'Athènes à Rome, et de Rome à Paris. Or, à toutes les époques de l'histoire, la langue qui prédomine est celle de la nation civilisatrice, et ses secrets passent d'un peuple à l'autre avec la civilisation elle-même. C'est ainsi que les Grecs enseignèrent aux Romains la correction et l'élégance helléniques, et que du latin, si ample, si clair, si majestueux, sortit le français comme une fleur de sa tige. Et c'est dans les plus du drapeau de la civilisation qu'il y a trois siècles, la langue française traversa les mers.

Voilà comme la langue française est venue jusqu'à nous. De plus noble lignée, il n'en est point. Il n'est pas étrange que nos collègues